



Charges d'ascenseur repartition des fraits

Par **raymond**, le **22/12/2009** à **15:57**

Bonjour,j'habite a nice dans un immeuble (hlm)il ya 99 appartements avec 4 entrees differantes+ parking en sous sol.j'ai un 3 pieces au rdch en location ou il y a 3 escaliers a monter .je peux prendre l'ascenseur car il y a un 0 et le rdc = rdc,(ce qui me set a rien car il faut faire un detour)de plus je n'ai pas de parking en sous sol,ni de cave et je paye pareil que les gens qui sont en etages et qui ont des appartements plus grands 4 pieces voir 5 .voici ce qui est ecrit sur mon releve de charges..contrat entretien ascencenseur montant a repartir 5327,23;unite de repartition, asc ;votre base 4 totaldes bases 396,00 ;votre quote part 53,81 ; ; ; : pour moi je pense qu'ils ont diviser le montant par le nombre d'appartements 5327,23 par 99=53,81 . je doit peut etre payer mais pas ce prix la. merci pour une reponse et passer de bonnes fetes de fin d'annee merci d'avance